Madame, Monsieur,

Pour toutes difficultés un dispositif d'écoute personnalisé

Un dispositif de soutien personnalisé permet à l'ensemble de nos adhérents de bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement adaptés à chaque situation.

Nos équipes se mobilisent à vos côtés afin de **trouver une réponse adaptée à vos questions, à vos inquiétudes** :

Vous pouvez les joindre directement au 04 75 75 88 45
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 15h45

Vous pouvez ainsi bénéficier d'un accompagnement :

- Economique : prise en charge partielle éventuelle des cotisations dans le cadre du dispositif des crises agricoles, mise en place d'échéanciers de paiement des cotisations, examen avec bienveillance des demandes de remise de majorations de retard, etc.

- Social et psychologique : pour vous et votre famille, pour tout ce qui concerne les conséquences sur la vie personnelle et/ou familiale

- L'accès aux droits et à la recherche de la plénitude des droits (Prime activité, CSS...).

Votre MSA vous accompagne et reste à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.